

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Ouverture de la séance plénière de  
l'Assemblée parlementaire franco-allemande**

Lundi 22 mai 2023 au Parlement européen, à Strasbourg

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Madame la Présidente du Bundestag,

Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues,

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est pour moi un honneur de présider aujourd'hui, aux côtés de Mme la Présidente du Bundestag, l'Assemblée parlementaire franco-allemande.

Après la séance plénière si réussie qui s'est tenue à Berlin, le 7 novembre dernier, avec Bärbel et l'ensemble de nos collègues parlementaires nous avons la volonté commune de donner toute la force et toute la légitimité qu'elle mérite à notre jeune Assemblée, qui doit devenir le cœur battant de notre coopération parlementaire !

En ce jour anniversaire de la mort de Victor Hugo, je veux d'abord saluer la mémoire de ce grand Européen et de ce député visionnaire qui, dès le 21 août 1849, devant le Congrès de la Paix réuni à Paris, déclarait ceci :

*« Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France ! »*

Ce « *grand sénat souverain* » de l'Europe que Victor Hugo appelait de ses vœux est devenu réalité : c'est notre Parlement européen, pilier central de notre vie démocratique européenne. Aujourd'hui, nous avons l'honneur de siéger dans l'hémicycle de cette assemblée transnationale unique au monde, ici à Strasbourg, cette cité de l'humanisme où Gutenberg mit au point l'imprimerie et qui émerveilla Victor Hugo, quand il voyagea le long du Rhin.

Monté sur l'unique tour de la cathédrale, il nota : *« Moi, j'allais d'une tourelle à l'autre, regardant ainsi tour à tour la France, la Suisse et l'Allemagne dans un seul rayon de soleil. Chaque tourelle fait face à une nation différente. »*

En cette ville carrefour, enjeu de tant de guerres et de sièges dans le passé, il nous appartient maintenant de bâtir un avenir de concorde et de paix.

Bien sûr, le choix de nous réunir à Strasbourg revêt une haute valeur symbolique : Strasbourg, fruit d'une histoire deux fois millénaire sur les rives du Rhin, aux confins de nos deux pays, est le point nodal de la réconciliation franco-allemande et de notre partenariat commun au service d'une Europe forte, résiliente et solidaire. C'est aussi le choix d'un ancrage, afin de mieux faire connaître notre Assemblée et ses réalisations concrètes en dehors de nos capitales.

Je saisis donc l'occasion de notre présence ici pour exprimer notre profond attachement au siège strasbourgeois du Parlement européen.

C'est d'ailleurs la deuxième fois que notre Assemblée se réunit ici, après une première session les 5 et 6 février 2020. Et je tiens à remercier chaleureusement Mme Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition ce superbe hémicycle.

Je remercie également Brigitte Klinkert, coprésidente française du bureau de l'Assemblée Parlementaire Franco-Allemande, à qui nous devons cette initiative de réunion décentralisée. Je rends hommage à son investissement dans le développement de cette Assemblée, comme en matière de coopération transfrontalière.

Je veux saluer également M. Nils Schmid, coprésident allemand du bureau de l'APFA, pour son engagement constant, ainsi que l'ensemble des membres du bureau pour leur action et la préparation de la séance qui nous réunit aujourd'hui.

Les relations franco-allemandes connaissent un nouveau dynamisme, comme en témoignent, entre nos deux gouvernements, les nombreuses rencontres bilatérales de ces derniers mois. La visite d'État du Président de la République française en Allemagne, du 2 au 4 juillet prochains, à l'invitation de son homologue M. Frank-Walter Steinmeier, sera la première depuis l'année 2000, ce qui confirme la ferme volonté de donner un nouvel élan au partenariat franco-allemand, en cette année anniversaire du Traité de l'Élysée.

Pour cette commémoration, du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Élysée, l'Assemblée nationale et le Bundestag se sont réunis en Assemblée commune le 22 janvier dernier à la Sorbonne, à Paris. Cette magnifique journée s'est conclue par la signature d'une déclaration commune abordant l'ensemble des sujets partagés par nos deux assemblées parmi lesquels :

L'énergie, le climat, les questions de politique étrangère et de défense, l'apprentissage de la langue du partenaire, l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore la coopération transfrontalière. Autant de thématiques qui font directement écho à vos travaux.

Au niveau parlementaire en effet, je mesure le chemin parcouru depuis quelques mois, et tout particulièrement depuis la dernière séance plénière de l'APFA. Les groupes de travail, que nous avons lancés pour rapprocher nos points de vue, nos méthodes et aboutir ainsi à des positions communes, ont procédé à une série d'auditions et d'échanges des plus enrichissants.

Ainsi, le groupe de travail sur « l'avenir de l'Europe » a débuté ses travaux sous la coordination de Mme Constance Le Grip et de Mme Chantal Kopf. Mercredi dernier, il a auditionné Mme Dubravka Šuica, vice-présidente de la Commission européenne en charge de la démocratie et de la démographie. Réfléchir à la façon dont on peut dynamiser le processus d'élargissement de l'Union européenne, revoir les critères, notamment en matière d'État de droit, rendre le processus de décision plus transparent vis-à-vis de nos concitoyens comme pour les États candidats, telles sont quelques-unes des questions abordées dans le cadre de la feuille de route ambitieuse que ce groupe de travail s'est donnée.

Sur la « souveraineté énergétique », celui que coordonnent nos collègues M. Frédéric Petit et M. Andreas Jung a entamé une réflexion indispensable sur notre coopération en matière d'énergies renouvelables et sur la stratégie européenne pour l'hydrogène. Au moment où la guerre revient sur notre continent, nous devons nous efforcer, ensemble, de consolider la souveraineté énergétique de l'Europe. Après une première audition de M. Sven Rösner, directeur de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, une table-ronde avec des chercheurs et experts de nos deux pays se tiendra mercredi. Des membres de nos deux gouvernements seront auditionnés également prochainement. Sur ces questions complexes et délicates, le bon fonctionnement de ce groupe de travail illustre la capacité de l'APFA à rapprocher les points de vue, grâce au travail commun des parlementaires franco-allemands.

Enfin, le troisième groupe de travail, intimement lié aux affaires européennes, sera mis en place très prochainement. Quoique de nature plus technique, il abordera le sujet crucial de la transposition convergente des directives européennes en droit national français et allemand.

La coopération franco-allemande a également trouvé sa place dans les travaux des organes de l'Assemblée nationale et du Bundestag.

De ce point de vue, je tiens à saluer ici l'engagement exemplaire des commissions de la défense de nos deux assemblées et l'initiative de leurs présidents, M. Thomas Gassilloud et Mme Marie-Agnes Strack-Zimmermann, qui sont convenus d'un programme de travail commun et de rencontres entre les membres des commissions, dont la prochaine se tiendra le 1<sup>er</sup> juin sur la base aérienne d'Évreux, celle de l'escadron franco-allemand.

Déjà le 5 avril dernier, l'audition par la commission de la Défense nationale et des forces armées du général Carsten Breuer, chef d'état-major de la Bundeswehr, moins de trois semaines après sa nomination, illustre la force des liens qui unissent nos deux pays dans le domaine militaire.

De même, dans le prolongement des célébrations du 22 janvier, les commissions des Affaires étrangères et les commissions des Affaires européennes de nos deux assemblées ont, elles aussi, organisé des réunions communes.

Aujourd'hui, l'ordre du jour de notre Assemblée plénière est dense : il s'inscrit dans la dynamique créée par notre Déclaration commune du 22 janvier, avec plusieurs projets de délibérations et de résolutions.

Sur les questions audiovisuelles et d'enseignement, deux domaines clairement identifiés dans le traité d'Aix-La-Chapelle, l'APFA pourra se montrer force de proposition pour mettre en œuvre les engagements pris et confirmés par les toutes récentes « Stratégies pour le développement de l'apprentissage et de la langue du partenaire », présentées le 24 novembre dernier par nos ministres de l'Éducation et de la Culture. Sur ces aspects, nous allons d'ailleurs profiter de cette session strasbourgeoise pour rencontrer les élèves du collège franco-allemand et visiter le siège d'Arte :

Deux réalisations très concrètes en matière de culture et d'éducation, deux écoles de la tolérance et de l'ouverture d'esprit, pour continuer de converger vers une meilleure compréhension mutuelle.

Une résolution prévoit également la constitution d'un groupe de travail sur la politique étrangère et de sécurité, pour que l'APFA puisse contribuer à l'analyse des menaces, aux questions de dissuasion nucléaire, au programme visant à renforcer nos bases industrielles et technologiques de défense. Sans présager de votre vote, je me réjouis que ces débats s'ouvrent sur ces sujets essentiels.

De même, les travaux de l'après-midi permettront d'aborder d'autres sujets d'intérêt commun, avec l'audition du ministre français de l'économie M. Le Maire et du ministre fédéral allemand M. Robert Habeck, puis un débat, qui s'annonce passionnant, sur la situation des Balkans occidentaux et leurs perspectives européennes. Il en sortira une meilleure compréhension commune et, pourquoi pas, des convergences supplémentaires.

Chers collègues, chère Bärbel, vous le voyez, nous pouvons nous montrer particulièrement fiers de notre Assemblée commune, de ses travaux, de son dynamisme, ainsi que de son apport incomparable à la relation entre nos deux chambres. Ce résultat n'est pas venu tout seul, il traduit l'investissement de chacun d'entre vous. Je ne puis que vous en remercier et vous souhaiter une journée de travail des plus fructueuses.